



Paris, le mercredi 6 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vacances d'été

Période du vendredi 8 au dimanche 10 juillet 2016

Généralités sur la période :

Le début officiel des congés scolaires en France se traduit par de nombreux déplacements de longue distance sur les grands axes du pays. La circulation sera dense sur la plupart des grands itinéraires en direction du sud ou des différentes régions côtières du pays. D'autant plus que les vacances ont déjà commencé pour les Belges et qu'elles débutent pour l'une des zones des Néerlandais.

Sur la majorité du pays, le samedi est toujours une journée difficile en période estivale. C'est le jour qui enregistre les plus fortes migrations de vacanciers. D'importantes difficultés sont attendues sur les itinéraires en direction de l'Espagne (notamment à Bordeaux) et de la Méditerranée (sur les autoroutes du Sud, Lyon...).

En Île-de-France, les premiers vendredis du mois de juillet font partie des journées les plus difficiles de toute l'année, en raison des encombrements récurrents liés aux trajets domicile-travail et à l'activité économique. De plus, les flux de véhicules en transit viennent aggraver ces bouchons. Ils sont concentrés sur le contournement Est de la capitale. Le samedi, ce sont les encombrements sur le contournement Est de la capitale qui constituent les principaux points de retenue.

Dans le sens des départs

Vendredi 8 juillet est classé **ORANGE** au niveau national et **ROUGE** en Île-de-France

Samedi 9 juillet est annoncé **ROUGE** au niveau national

Dimanche 10 juillet est classé **ORANGE** en Île-de-France.

Prévisions	Circulation habituelle	Circulation difficile
	Circulation très difficile	Circulation extrêmement difficile
	Départs	Retours
Vendredi 8 juillet		
Samedi 9 juillet		
Dimanche 10 juillet		

Conseils :

Dans le sens des départs :

Vendredi 8 juillet

Évitez de quitter les grandes métropoles entre 15 heures et 19 heures (au minimum 11 heures - 20 heures pour l'Île-de-France).

Évitez la traversée de Lyon, l'autoroute A7 en vallée du Rhône, les autoroutes A10 à Orléans et A71 à Vierzon, de 15 heures à 19 heures.

Samedi 9 juillet

Évitez de quitter Paris ou d'y transiter entre 7 heures et 17 heures (BP, A86, A6, A10, A13).

Évitez :

- les autoroutes de la moitié nord du pays (A31, A6, A10, A13, A71), de 11 heures à 14 heures ;
- les autoroutes du sud du pays (A7, A8, A9), de 9 heures à 15 heures ;
- la traversée de Lyon (A6, A46) et la vallée du Rhône (A7 entre Lyon et Orange), de 9 heures à 18 heures ;
- la rocade de Bordeaux (A10/A630/A63) de 10 heures à 16 heures, puis l'autoroute A63, de 11 heures à 18 heures.

Dimanche 10 juillet

Évitez de quitter l'Île-de-France (A86 entre Thiais et Fresnes, puis A10 jusqu'aux Ullis) entre 10 heures et 14 heures.

Conseils de Bison Futé pour bien circuler en été

Préparez votre départ : Ne conduisez pas en état de fatigue ou de faiblesse : avant de prendre la route, prévoyez un moment suffisant de repos. Au minimum, une nuit complète de sommeil est nécessaire pour être apte à la conduite et garder une attention soutenue sur un long trajet. Une pause toutes les deux heures est vivement recommandée. De même une alimentation légère et une bonne hydratation sont indispensables. En cas de traitement médical, vérifiez la compatibilité des médicaments avec la conduite automobile. Sur les notices d'utilisation, des pictogrammes spécifiques signalent l'incompatibilité avec certaines activités, dont la conduite automobile.

Préparez votre itinéraire : étudiez votre itinéraire pour ne pas vous laisser surprendre au moment de changer de direction. Repérez des lieux où vous prévoyez de vous arrêter pour faire des pauses, au minimum toutes les deux heures.

Vérifiez que rien ne manque : gilet de sécurité, triangle de pré signalisation, obligatoires, tous deux à placer dans un endroit facilement accessible pour le conducteur du véhicule en cas de panne ; de l'eau ou des boissons fraîches (non alcoolisées) pour vous hydrater en cas de forte chaleur, de quoi occuper les enfants pendant la route...

Pendant votre trajet, tenez-vous informé des conditions de circulation et des conseils prodigués par les professionnels de l'information routière (panneaux à message variable, navigateur GPS, messages d'information à la radio) ou profitez d'une pause pour consulter le site Internet ou l'application mobile Bison Futé indiqués ci-dessous.

Attention aux agents qui travaillent sur les chantiers : De nombreux chantiers destinés à maintenir la qualité du réseau routier sont mis en œuvre tout au long de l'année, et plus particulièrement en été. Ces travaux d'exploitation et d'entretien sont indispensables à l'amélioration des conditions de circulation et, par voie de conséquence, à la sécurité des usagers. [Pour eux, le danger c'est vous](#)

Dispositifs d'information mis à disposition des automobilistes

Par Internet : www.bison-fute.gouv.fr

La fréquence radio FM 107.7

Le réseau France Bleu

Différentes sources d'information météorologique sont à votre disposition, notamment sur Internet.

Au volant, l'appli Mode conduite répond pour vous ! Pour aider les conducteurs à résister à la tentation d'utiliser leur téléphone alors qu'ils conduisent, la sécurité routière propose une solution simple : l'appli « Mode conduite »... Cette application met le téléphone portable en veille quand on conduit et un message d'indisponibilité bienveillant répond alors à tous ceux qui appellent ou envoient un SMS, doublé d'un message d'appel à la prudence. Téléchargez-la : <http://po.st/lbbe9g>

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

L'éco-conduite est un comportement de conduite citoyen permettant de réduire le risque d'accidents de la route (de 10 à 15 %), de réduire sa consommation de carburant (jusqu'à 15 % d'économie) et de limiter les émissions de gaz à effet de serre,





Paris, le vendredi 8 juillet 2016

Ségolène Royal lance l'application Bison Futé L'appli qui rallonge vos vacances, pas vos trajets

A la veille d'un grand départ des vacances d'été classé rouge, Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat lance l'application Bison Futé. Une application qui rend désormais l'information routière disponible partout, tout le temps.



- une information fiable, vérifiée par les spécialistes du trafic de Bison Futé ;
- une information en temps réel, provenant directement des capteurs et des caméras implantés sur le réseau routier ;
- une information au plus proche des automobilistes avec la géolocalisation par GPS ;
- un accès direct aux prévisions de circulation ;
- un service modulable en fonction des besoins et des usages ;
- visualisez les cartes en temps réels du trafic : bouchons, travaux et événements sur la route ;
- les prévisions détaillées pour les jours à venir et la carte des vigilances Météo France.

Glissez Bison Futé dans votre smartphone,
disponible gratuitement sur Google play et l'AppStore



Naissance de Bison Futé

Le Centre national d'Information routière de la Gendarmerie (CNIRG) est créé au Fort de Rosny-sous-Bois (93) en 1968, suivi l'année suivante de la création du CNIR. En effet, les ministres de l'Intérieur, de la Défense et de l'Équipement-Transports de l'époque décident de regrouper leurs moyens au sein d'une structure interministérielle chargée de recueillir, analyser et diffuser l'information routière : le Centre national d'Information routière (CNIR) de Rosny-sous-Bois. Sept Centres régionaux d'Information et de Coordination routières (CRICR) seront créés sur le même modèle interministériel à Metz, Lyon, Bordeaux, Lille, Marseille, Rennes et Créteil.

Après les bouchons historiques en direction de l'Espagne pendant l'été 1975 (600 km de bouchons cumulés sur la RN10), et face à une forte mobilisation médiatique, le ministère des Transports décide de lancer une importante campagne de communication pilotée par le désormais populaire chef indien « Bison Futé ». Limité à l'origine à indiquer les itinéraires bis en période estivale, Bison Futé étendra peu à peu son influence sur l'ensemble du réseau routier tout au long de l'année, pour s'imposer, au fil des avancées technologiques, comme l'emblème de l'information routière publique en temps réel.

1997 – La création du site internet Bison Futé

2005 – L'apparition de la carte temps réel Bison Futé

2006 – La modernisation du site internet Bison Futé

2013 – Nouvelle modernisation du site internet Bison Futé

2016 – Bison futé lance sa première application mobile gratuite

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

Paris, le vendredi 21 octobre 2016

Lancement des travaux de la première route solaire à Tourouvre – Orne (61)

Ségolène Royal,
lancera les travaux de la première route solaire,
lundi 24 octobre 2016,
Société Nouvelle Aeracem (SNA),
Parc d'activités Sainte-Anne, 61190 Tourouvre



Déroulé

**15h15 : visite de l'usine SNA, fabrication industrielle
de panneaux de route solaire,**

16h00 : lancement des travaux de la route solaire

Merci de vous accréditer en précisant n° de carte de presse :

joelle.marie@orne.gouv.fr – 02 33 80 62 05 – 06 37 33 54 82

Départ en bus au 244 bd Saint-Germain, Paris 7^{ème} à 12h
(merci de vous inscrire au 01 40 81 78 31)

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉATION VERTE





Communiqué de presse

Paris, le lundi 24 octobre 2016

*Comme Ségolène Royal s'y était engagée,
les travaux de la première route solaire dans l'Orne
commencent aujourd'hui.*



« Après avoir inauguré l'usine de fabrication de la route solaire le 26 juillet 2016 à Tourouvre, je poursuis, comme je m'y étais engagée, les applications de la loi de transition énergétique et de la croissance verte en accompagnant les élus dans des projets innovants et ambitieux.

La route Wattway dont je lance le chantier sur la route départementale N°5 (RD5) sera raccordée au réseau ENEDIS. La production attendue est de 17 963 kwh par jour, soit la consommation pour l'éclairage public d'une ville de 5 000 habitants.

Le Département de l'Orne, présidé par Alain Lambert, a décidé d'expérimenter la route solaire et a délibéré le 30 septembre 2016. Il montre ainsi que l'utilisation de l'énergie peut entrer dans une nouvelle ère ».

Ce nouveau concept d'usage de l'énergie solaire permet d'utiliser un espace emprunté aussi bien par les transports, voitures, vélos, piétons, en laissant disponibles d'autres lieux qui pourront être valorisés différemment.

Le Ministère de l'Environnement a pris en charge le coût spécifique de ce projet. Le Département de l'Orne a mis à disposition la chaussée qui servira à ce chantier de démonstration sur la commune de Tourouvre-au-Perche, dont le maire Guy Monhée est également le vice-président du Conseil départemental, représentant Alain Lambert, président. Le Département organise également la maîtrise d'ouvrage. C'est l'entreprise SNA (Société Nouvelle Aeracem) basée à Tourouvre-au-Perche (Orne) qui produira les tout premiers panneaux photovoltaïques des futures routes solaires.

Utiliser la puissance solaire est un enjeu majeur de protection de l'environnement. **La France, en posant la première route solaire, donne le rythme à tous les pays qui ont la volonté de préserver la planète.**

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, identifie l'innovation comme un axe majeur pour aider les acteurs à faire évoluer notre modèle de société alliant progrès économique, écologique et humain.

Le développement de la route solaire s'inscrit dans la transition énergétique, en tant que **route prometteuse de croissance verte et d'emploi avec des constructeurs routiers capables de franchir des sauts technologiques.**

Le projet de route solaire vise à **réaliser une route capable de capter l'énergie solaire grâce à un revêtement routier photovoltaïque et à produire ainsi de l'électricité localement.**

Le chantier de démonstration permettra d'apprécier le procédé de mise en œuvre de la technologie proposée et de l'évaluer au regard de son comportement dans le temps sous circulation et sous l'angle de l'efficacité énergétique.

Le programme de route solaire doit permettre :

- de **vérifier et d'évaluer les procédures techniques** de construction d'une route solaire en vraie grandeur,
- **d'évaluer sur 3 ans le comportement de la route solaire** sous un trafic moyen de poids lourds.

La route solaire sera construite sur un linéaire d'environ 1 km et sur une largeur de 2 m.

Retrouvez le communiqué en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal :

01 40 81 78 31

Service départemental de la Communication interministérielle
Préfecture de l'Orne :

02 33 80 62 05